

## **ETATS-UNIS – Se protéger des PGM « étrangères » ? Pas pour les faibles taux de contamination...**

Par Eric MEUNIER

Publié le 28/02/2009, modifié le 27/02/2025

Dans le précédent numéro d'Inf'OGM Actu, nous expliquions que le ministère états-unien à l'Agriculture s'interrogeait sur la façon de protéger la filière alimentaire de ce pays des contaminations par des PGM « étrangères » [1]. Le constat de base est que ce ministère ne dispose actuellement d'aucune procédure pour identifier une cargaison contenant des PGM non autorisées aux Etats-Unis et donc inconnues des autorités de ce pays. Des premières pistes de ce que pourrait être cette procédure apparaissent déjà [2] : elles concernent les cas où rien ne sera fait ! Ainsi, pour le ministère états-unien à l'Agriculture, les contaminations à faible taux ne présenteraient pas de problème s'il n'existe pas de risque de génération de super mauvaises herbes. Détail qui a son importance, le « faible taux » n'est pas encore défini mais pourrait l'être au cas par cas. Par ailleurs, si « une plante d'une même espèce exprimant une protéine ou une substance presque identique a déjà été approuvée » le ministère prévoit qu'aucune mesure ne soit prise. Le flou des termes utilisés parle de lui-même. Ces quelques pistes ont d'ores et déjà reçu des soutiens d'entreprises comme Monsanto et Syngenta.

Rappelons que cette situation est assez paradoxale pour les Etats-Unis : ces derniers s'étaient jusqu'à maintenant plus intéressés à savoir comment ne pas limiter leurs exportations même en cas de contamination qu'à contrôler leurs importations. La réponse finale sur le contenu précis de cette procédure de contrôle est attendue pour le 20 novembre 2009. La nature des produits agricoles importés, des lots de semences par exemple, peut avoir ensuite des implications sur la nature des produits exportés, par exemple des produits végétaux issus de la culture des semences importées. Les Etats-Unis étant un pays exportateur de produits agricoles, cette réflexion sur le contrôle de leurs importations devraient intéresser les pays qui importent des produits agricoles états-unien, à l'image du Japon qui a déjà interrogé les Etats-Unis à ce sujet. La réponse fournie par les Etats-Unis n'est en revanche pas connue [3].

[1] cf. Inf'OGM Actu n°17 [ETATS-UNIS – Comment se protéger des contaminations des PGM... « étrangères » ?](#)

[2] <http://greenbio.checkbiotech.org/ne...>

[3] <http://greenbio.checkbiotech.org/ne...>

---

---

Adresse de cet article : <https://infogm.org/etats-unis-se-protger-des-pgm-etrangees-pas-pour-les-faibles-taux-de-contamination/>